

VILLE DE TRITH SAINT LEGER
SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
EN DATE DU 28 JUIN 2018

NOTE DE PRESENTATION SYNTHETIQUE RETRACANT LES INFORMATIONS
FINANCIERES DU COMPTE ADMINISTRATIF 2017
Ville de TRITH SAINT LEGER

Pour l'exercice 2017, nous avons réalisé en **DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**

- **En opérations réelles 16 998 179.11 € dont :**

4 188 447.34 € en charge générale qui comprend les achats de fournitures, eau, l'électricité, chauffage, l'entretien des bâtiments, du matériel, des espaces verts et les activités en direction des personnes âgées, la jeunesse - petite enfance, la culture, le sport, les fêtes, l'environnement, la communication

10 204 549.12 € en charge de personnel

1 694 975.32 € en charges de gestion courante dont participations intercommunales (syndicat assainissement, SIVU), les subventions aux associations, les indemnités des élus

229 535.14 € pour les intérêts d'emprunts et les ICNE

42 750.19 € pour les charges exceptionnelles telles que les bourses communales, les livres et dictionnaires de fin d'année scolaire, des régularisations d'exercice

637 922 € en atténuation de produits dont la contribution au FPIC (fonds de péréquation des communes et intercommunalités) et la participation au redressement fiscal (558 096 €)

- **En opérations d'ordre 491 801.62 €**

130 000.00 € pour les opérations de sortie du patrimoine (suite vente terrains ancienne école Maternelle Joliot Curie)

361 801.62 € pour les dotations aux amortissements

Nous avons réalisé en **RECETTES DE FONCTIONNEMENT**

- **En opérations réelles 21 410 936.73 € dont**

19 373 518.74 € en impôts et taxes : 4 653 228 € en fiscalité directe (Taxes d'Habitation, foncières bâties, foncières non bâties), et 13 968 420 € en dotation de compensation de la CAPH, mais aussi de la dotation de solidarité, du FNGIR et remboursement FPIC, taxe sur les pylônes, taxe sur l'électricité, les emplacements publicitaires, et les mutations (ex : changement d'enseignes) pour 751 870.74 €

824 977.53 € en produits des services (cantine, centres aérés, culture, piscine, péri-scolaires) dont 443 866.03 € de remboursement de mise à disposition de personnel médiathèque par la CAPH

490 386.11 € en atténuation de charges, ristournes, remboursement indemnités journalières

REÇU EN PREFECTURE (PAM) et remboursement CAE.CUI
le 05/07/2018

Appréhension des E. Egalité.com

537 242.14 € en dotation et participations, aide de la CAF en direction de la jeunesse, aide du département pour l'utilisation de la salle des sports Eugène Philippe par le collège, contribution de la CAPH aux dépenses de fonctionnement de la Médiathèque, les allocations compensatrices de l'état (pour exonérations TH, TF, TFNB, réforme TP)

50 955.75 € pour autres produits de gestion courante tels que les revenus des immeubles, location de salles

503.13 € remboursement des intérêts des prêts octroyés aux agents communaux

133 353.33 € remboursements de sinistres, régularisations d'exercices et la vente des terrains de l'ancienne école maternelle Joliot Curie (130 000 €)

Pour la **SECTION D'INVESTISSEMENT**, nous avons réalisé

- **3 466 140.17 € en dépenses réelles dont**

2 650 429.62 € en dépenses pour les opérations d'équipement : acquisition de matériel, mobilier, informatique pour les différents services communaux, des travaux de Bâtiments en autres les travaux de mise en sécurité, PMR et accessibilité, des travaux de trottoirs, de voirie ainsi que les travaux d'aménagement de la rue Gaston Griolet et la placette les 7 chemins. Des travaux de VRD au complexe sportif, ainsi que des travaux d'éclairage public et d'enfouissement de réseaux rues de l'Humanité, Ormes et Acacias

786 684.55 € pour le remboursement des emprunts

52 € pour des remboursements caution instruments de musique

28 974 € pour des prêts octroyés aux agents communaux pour l'amélioration de leur habitat et ou de son acquisition

Les **RECETTES D'INVESTISSEMENT** sont quant à elles de

3 222 016.23 € en recettes réelles dont :

2 588 347.37 € d'excédents de fonctionnement capitalisé

392 414.48 € de FCTVA sur l'investissement réalisé en 2016 et reçu en 2017

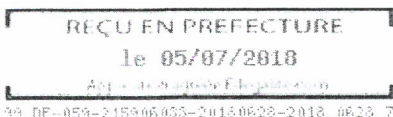
23 843.97 € de taxe d'aménagement

187 941.79 € de subventions (fonds parlementaires et CAPH) pour les travaux des rues Victor Hugo 2^{ème} phase (solde) et Gaston Griolet

29 141.87 € qui correspondent au remboursement du capital des prêts octroyés aux agents

326.75 € pour des remboursements de cautions instruments de musique

491 801.62 € en recettes d'ordre qui correspondent aux amortissements des immobilisations et les opérations de sortie du patrimoine suite à la vente des terrains de l'ancienne Ecole Maternelle Joliot Curie



Réalisés Dépenses de fonctionnement **17 489 980.73 €**

Réalisés Recettes de fonctionnement **21 410 936.73 €**

Résultat 2017 de la section de fonctionnement : **excédent de 3 920 956 €**

Réalisés Dépenses d'investissement **3 466 140.17 €**

Réalisés Recettes d'investissement **3 713 817.85 €**

Résultat 2017 de la section d'investissement : **excédent de 247 677.68 €**

REÇU EN PREFECTURE

le 05/07/2018

Application agréée E-Registre.com

99_DE-050-215906033-20180628-2018_0628_7

